

2020-2021

GUIDE PRATIQUE DE LA RENTRÉE

SE Syndicat de l'Enseignement
de l'Ouest de Montréal



Éducation des adultes

Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal | seom.qc.ca

ADDENDUM

Consignes sanitaires de la rentrée 2020-2021 mises à jour

Septembre 2020

Mise en garde

Le 10 août dernier, le ministre de l'Éducation et le directeur national de la santé publique ont mis à jour les consignes sanitaires émises en juin concernant la rentrée scolaire 2020-2021.

Le SEOM a produit cet addendum en évitant de reproduire le guide et la surutilisation de papier. Les membres sont priés d'insérer ce document dans le guide afin de consolider toute l'information mise à jour dans le même document. Les mises à jour sont insérées dans le guide en version numérique disponible au **www.seom.qc.ca** dans l'onglet *Fiches d'information syndicale*.

PAGE 5, PROCÉDURE EN CAS DE SOUPÇONS DE COVID-19

Remplacer le texte existant de la 6^e puce par :

« Contacter la personne-ressource afin de l'informer de la situation. Pour les élèves, c'est l'analyste désigné à la direction générale. Pour les employés, il faut aviser la direction et la personne responsable de la santé et sécurité au travail. »

PAGES 5, LE PORT DU MASQUE

Insérer ce texte avant le 1^{er} paragraphe :

« Les élèves de 10 ans et plus (à compter de la 5^e année du primaire) doivent porter un masque de procédure (jetable bleu) pour circuler dans l'école ou dans le centre.

➤ Ils peuvent retirer leur masque une fois assis dans leur classe. Ils doivent le remettre s'ils se lèvent en classe ou pour recevoir les consignes d'un membre du personnel si la distanciation physique de deux mètres n'est pas possible. »

Avant d'utiliser le masque, voici quelques éléments importants à retenir tant pour le personnel que pour les élèves.

Remplacer « Un masque en tissu » par :

« Un masque de procédure (jetable bleu) »

Supprimer les puces :

« doit être lavé avant son utilisation » et « n'est pas un masque médical »

Supprimer les puces :

« doit, lorsqu'il est enlevé, être placé dans un sac propre et être lavé après chaque utilisation; »
et « existe en plusieurs modèles sur le marché. Tous les masques en tissu ne sont pas comparables, tant en termes d'efficacité de filtration que de capacité respiratoire; »

Supprimer :

« Si vous êtes inconfortable avec le modèle fourni, procurez-vous un autre modèle en tissu différent. »

PAGE 6, LE PORT DU MASQUE (SUITE)

Ajouter une 7^e puce :

« Il doit être jeté à la poubelle après usage s'il s'agit d'un masque de procédure (jetable bleu) qui n'est pas réutilisable. »

Supprimer :

« Mise en garde : Le masque n'a pas une durée de vie indéfinie. Lorsque le masque montre des signes de détérioration, il doit être jeté à la poubelle. »

Remplacer le lien vidéo sur le port d'un masque par :

<https://www.youtube.com/watch?v=2y3RKBrKK6c>

PAGE 6, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Supprimer la puce :

« Augmenter le niveau de protection pour certaines interventions ciblées : un couvre-visage ou un masque, des gants, une visière (ou des lunettes) et une blouse. »

PAGE 7, HYGIÈNE RESPIRATOIRE

Remplacer le texte de la 2^e puce par :

« Jeter le mouchoir à la poubelle après usage et se laver les mains. »

PAGE 7, HYGIÈNE DES MAINS

Remplacer le texte avant la première puce par :

« Se laver fréquemment les mains est une des conditions essentielles pour limiter les risques de transmission. Un bon lavage des mains s'effectue avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes. Si les lavabos ne sont pas accessibles, se laver les mains avec du gel antiseptique est une alternative. »

PAGE 8, GELS ANTISEPTIQUES

Supprimer la 3^e puce :

« L'utilisation trop fréquente causera des démangeaisons importantes aux mains. »

Ajouter sous la 2^e puce :

« Si vous manquez de gel antiseptique dans votre classe, contactez la direction de votre établissement. »

PAGE 8, CIRCULATION-DISTANCIATION

Insérer une puce sous la 3^e puce :

« Les élèves doivent rester dans leur classe ou leur atelier pour les cours, les leçons et les formations pratiques de toutes les matières. »

PAGE 9, CIRCULATION-DISTANCIATION (SUITE)

Supprimer la 3^e puce :

« Apporter votre repas du midi, autant pour les élèves que pour les membres du personnel. »

PAGE 10, PRÉPARATIFS EN VUE DE LA RENTRÉE 2020-2021

Supprimer la 3^e puce :

« Configurer les classes et les bureaux afin de respecter la distanciation. »